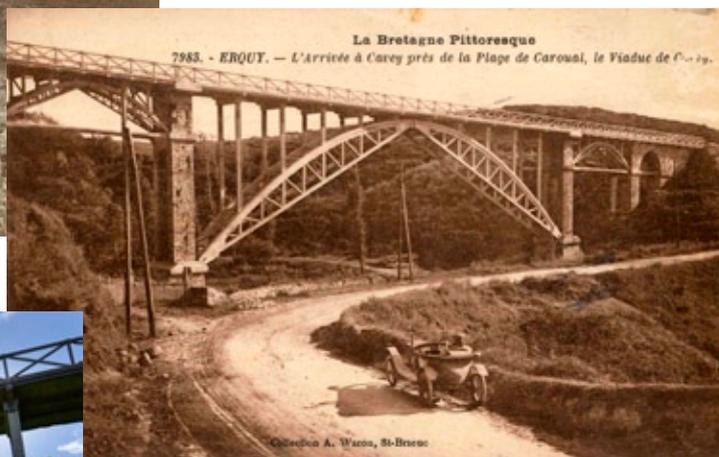




Viaduc de Caroual

DOSSIER DE DEMANDE DE MÉCENAT

Projet de restauration - 2017



FONDATION



DU PATRIMOINE

MONUMENT

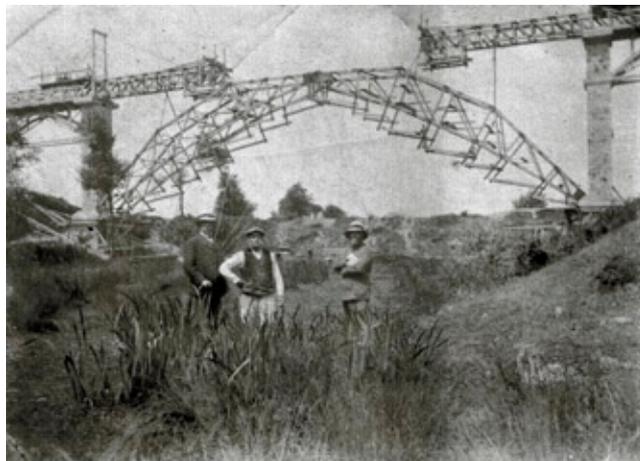


HISTORIQUE

LE VIADUC DE CAROUAL

Le viaduc de Caroual est un **ouvrage d'art** construit de 1913 à 1916 sur le tracé de l'une des lignes du réseau secondaire des chemins de fer des Côtes du Nord (désormais Côtes d'Armor), une VFIL - Voie Ferrée d'Intérêt Local. Il enjambe un vallon et menait le petit train vers le centre du bourg d'Erquy, offrant alors à ses passagers l'occasion de découvrir la mer et les paysages spectaculaires de la commune, dès 1922.

Cet ouvrage a été imaginé par **Louis Harel de la Noë**, ingénieur en chef du service des Ponts et Chaussées des Côtes du Nord. Il a conçu 68 ouvrages d'une qualité architecturale certaine dans le département, dont plus de la moitié ont malheureusement été détruits. Pour la construction du second réseau, dès 1912, Harel de la Noë décide d'utiliser le **béton armé**, matériau novateur, solide, durable mais égale-



ment d'un coût de revient moindre, autant d'éléments qui vont encourager les financeurs à approuver le projet.

Notre viaduc est parmi les premiers ponts **préfabriqués**. En effet, il est composé d'un ensemble d'éléments pré-faits et assemblés sur place, comme ses arches standardisées de 12 mètres de portée. Mais sa caractéristique principale reste son **imposante arche centrale** de 45 mètres de portée et de 70 tonnes, non pas préfabriquée mais bien coulée sur place au cours des années 1915 et 1916. La mise en oeuvre de l'ouvrage est remarquable et démontre toute **l'ingéniosité** de son concepteur, en un temps où la majorité des hommes valides était partie combattre dans les tranchées.

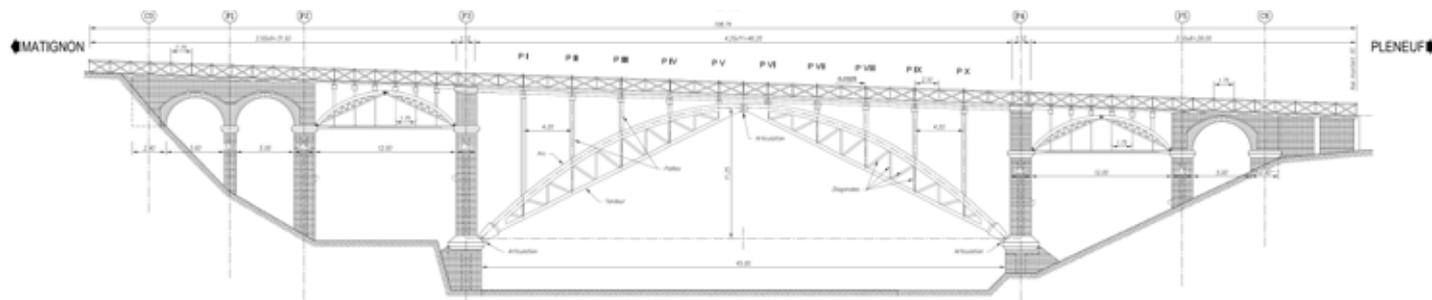
Après avoir transporté des milliers d'estivants, d'amateurs de baignade et de nature, la ligne du petit train des « Côtes du Nord » est **abandonnée** en 1948 et signe

la fin de l'exploitation du viaduc. Toutefois, il était encore ouvert à la promenade il y a peu, et très apprécié des habitants d'Erquy pour son **point de vue** imprenable sur la plage de Caroual.

Inscrit au titre des **Monuments Historiques** en mars 2014, l'ouvrage fait désormais partie des sites de notre commune à préserver absolument. Témoin du développement industriel du département, acteur de son évolution touristique, monument identifiable entre tous, le viaduc de Caroual doit faire peau neuve.



DES RESTAURATIONS IMPORTANTES



plan bureau d'études ArtCad

Élévation de l'ouvrage

La commune a confié en 2015 au bureau d'étude ARTCAD et aux cordistes d'ALTITUDE 44 NORD OUEST une mission d'expertise de l'ouvrage ainsi qu'une étude de faisabilité, afin de connaître l'étendue précise des restaurations nécessaires. Le constat est sans appel, le pont est en mauvais état. Ses structures en béton et armatures métalliques sont très **dégradées** à cause de son environnement direct, de la qualité du béton utilisé alors et de l'absence d'entretien régulier après l'arrêt de l'exploitation. Sa capacité à se soutenir lui-même n'est pas pour l'instant remise en cause mais un délai trop long avant le début des restaurations pourrait **menacer** la structure entière.



Pourquoi restaurer l'ouvrage ?

- Le viaduc est désormais inscrit au titre des **Monuments Historiques**, soulignant ainsi son intérêt historique et patrimonial fort,
- Il s'agit de l'un des premiers ouvrages d'art réalisés en béton armé, préfabriqués et coulés sur place. Il montre des caractéristiques **techniques** et **esthétiques** remarquables,
- Il est un motif de **médiation** pour la mise en valeur du **patrimoine industriel**, trop souvent «délissé» car proche de nous dans le temps. Après restauration, des opérations de médiation pourront être mises en place (visites conférences, publication définitive, expositions),
- Son aménagement en voie verte, sa réouverture au **public** dans de bonnes conditions de sécurité sera profitable au **dynamisme** touristique de la commune d'Erquy. Il s'insérera dans le réseau des chemins de promenade aménagés faisant la réputation de la commune, classée station de tourisme depuis 2016,
- Le viaduc se trouve à proximité immédiate de plusieurs zones de mise en valeur du patrimoine paysagé : **Zone NATURA 2000**, **Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF)**, **Site classé espace naturel sensible** (Cap d'Erquy) et **Opération Grand Site de France** (Cap d'Erquy – Cap Fréhel),
- La Commune d'Erquy a lancé des études en vue de la requalification et du **réaménagement urbain et paysager de Caroual**, dont le viaduc est une composante essentielle. Sa restauration et sa mise en valeur sont nécessaires au sein de ce projet cohérent qui permettra aux habitants de bénéficier d'un cadre de vie attrayant.



Outre l'**attachement** des réginiens à ce monument qui a marqué leurs souvenirs, du plus âgé au plus jeune, il représente désormais un maillon de plus à intégrer dans la chaîne de sites exceptionnels que compte notre commune.



MOYENS D'ACTION ET PARTENAIRES

L'Association des amis du Viaduc de Caroual et la mairie d'Erquy travaillent main dans la main afin de réunir les fonds nécessaires à la restauration du bâtiment.

Une souscription a été ouverte avec la **collaboration** de la Fondation du Patrimoine en 2016, qui a pour l'instant réuni environ 2500 €. Des actions auprès de la population locale ainsi qu'une campagne d'appel aux dons sont prévues.

Toutefois, cette entreprise nécessite l'aide de **fonds privés** pour être menée à bien.

La restauration concernera :

- Des ragréages ou reconstitution des bétons endommagés,
- Des projections de béton sur parement,
- Des réparations des superstructures endommagées,
- Des travaux pour l'aménagement du viaduc et son ouverture au public.

La **préservation de l'environnement** est évidemment une préoccupation majeure. L'impact des travaux sur celui-ci devra être nul, dans un esprit de protection de la faune et de la flore environnante et dans le respect des sites naturels protégés à proximité.



LE MÉCÉNAT D'ENTREPRISE ET LES DONN AUX ASSOCIATIONS

Le mécénat est un dispositif permettant à une entreprise de verser un **don**, sous forme d'aide financière ou matérielle, à un organisme pour soutenir une oeuvre d'intérêt général. En contrepartie, elle peut bénéficier d'une réduction fiscale.

Le régime fiscal du don

- **Pour le donataire**, les travaux sont admis en charge déductibles de son revenu. En contrepartie, les dons perçus affectés à la restauration du bien devront être comptabilisés comme une subvention.
- **Pour le donateur**, les personnes physiques bénéficieront d'une réduction d'impôt sur le revenu à hauteur de 66% du montant du don, dans la limite de 20% du revenu imposable. Les personnes morales bénéficieront d'une réduction d'impôt sur les sociétés à hauteur de 60%, dans la limite de 5% du chiffre d'affaires. De plus, le donateur a la possibilité d'étendre sur 5 ans l'avantage fiscal résultant de son don au-delà du plafond des 20%

COMBIEN FAUT-IL RÉUNIR ?

Le conseil Municipal, réuni le 17 mars 2016, a voté à l'unanimité pour la validation du projet de restauration du Viaduc de Caroual et pour l'approbation globale d'un programme technique de restauration du Viaduc.

Montant des travaux *	1 250 000 €
Montant des subventions *	562 500 €
Part restant à la charge de la commune	687 500 €

Comment nous aider ?

Faites partie des mécènes du projet !

Vous pouvez faire un don ou reverser une partie de votre chiffre d'affaire pour nous soutenir. Votre contribution est importante afin de mener ce projet à bien. Les contreparties pour les donateurs incluent une invitation à l'inauguration des travaux, une remise de diplôme « mécène du patrimoine d'Erquy » et une visite guidée historique et patrimoniale de la commune selon le montant de votre participation.

Vous vous verrez remettre également un reçu fiscal.

Parlez-en autour de vous !

N'hésitez pas à donner le ton et parler du projet à toute personne sensibilisée à la protection du patrimoine et bien sûr au rayonnement de la commune d'Erquy !

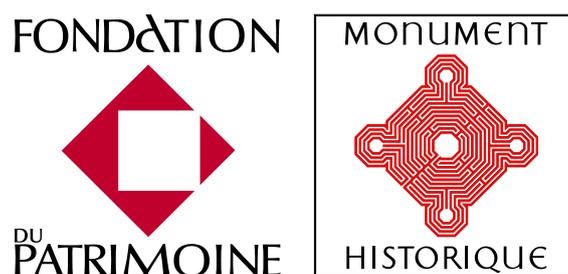
Devenez nos ambassadeurs numériques !

Notre projet pourrait trouver une bonne place sur votre blog, vos sites internet... Montrez nous que vous partagez notre intérêt pour la préservation du patrimoine.

Vous pouvez ajouter à votre site la bannière cliquable qui mène à la page de la Fondation du Patrimoine relative à la souscription (à télécharger sur le site web www.ville-erquy.com).

www.facebook.com/ViaducdeCaroual

www.fondation-patrimoine.org/43986



* Montants susceptibles d'évoluer en fonction des travaux.

LE VIADUC DE CAROUAL A ERQUY

Situé en bordure du front de mer à Caroual, le viaduc de Caroual est un ouvrage d'art de la ligne départementale de chemin de fer reliant Saint-Brieuc à Saint-Briac, réalisé entre 1913 et 1916 par l'ingénieur brioichin des Ponts et Chaussées, Harel de la Noë. D'une longueur totale de 109,25 m, hauteur maximale 17,50 m, largeur utile 4,22 m, il comprend un arc central de 4,5 m de portée et est constitué de maçonnerie en grès rose local et de béton armé.

Le « petit train des Côtes du Nord » amènera à Erquy des générations d'estivants, du 11 juillet 1922 au 31 décembre 1948, date de son arrêt définitif.

Un siècle après son édification, cet ouvrage a subi l'usure du temps. Transféré à la commune par acte administratif du 18 septembre 1959, il a été inscrit au titre des Monuments Historiques par arrêté préfectoral du 3 mars 2014.

Une étude de faisabilité réalisée en 2015 par le cabinet spécialisé « ARCAD » montre que les dégradations sont spectaculaires : éclats de béton, ruptures d'armatures, dégradation des diagonales du système arc/tendeur, ...

CONTREPARTIES POUR LES DONATEURS

► **FORMULE N°1 : 50€ minimum (coût réel de 17€)**
Reçu fiscal + invitation à l'inauguration des travaux.

► **FORMULE N°2 : 100€ minimum (coût réel de 34€)**
Reçu fiscal + Formule n°1 + remise du diplôme «mécène du patrimoine d'Erquy»

► **FORMULE N°3 : 500€ minimum (coût réel de 170€)**
Reçu fiscal + Formule n°3 + Visite guidée historique et patrimonial de la commune

la capacité de la structure à se porter elle-même n'est pas remise en cause à court-terme seulement ! Il convient donc d'entreprendre rapidement des réparations sur cet ouvrage. Outre les risques sur l'intégrité de la structure, une attente risquerait d'augmenter les coûts travaux, avec le recours à des démolitions / reconstructions de grande ampleur.

Le conseil Municipal, réuni le 17 mars 2016, a voté à l'unanimité pour la validation du projet de restauration du Viaduc de Caroual et pour l'approbation globale d'un programme technique de restauration du Viaduc pour un montant consolidé de 1 250 000 € (HT).

Outre la sauvegarde du monument, un aménagement en voie verte est aussi inclus dans ce programme (création d'une surface uniforme dégagée et mise en conformité des garde-corps).

Montant des travaux*	1.250.000€
Montant des subventions*	562.500€
Part restant à la charge de la commune	687.500€

* Ces montants sont susceptibles d'évoluer en fonction des travaux.



OUI, JE FAIS UN DON POUR AIDER LA RESTAURATION DU VIADUC DE CAROUAL A ERQUY

Mon don sera affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine ou au fonctionnement de la Fondation du patrimoine, dans le cas de fonds subsistants à l'issue de la présente opération ou si celle-ci n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou si cette dernière était inactive (absence d'entrée ou sortie de fonds) pendant un délai de deux ans. Voir la suite des mentions légales au verso.

► **POUR LES PARTICULIERS** : votre don ouvre droit à une réduction de l'impôt sur le revenu à hauteur de **66% du don** (dans la limite de 20% du revenu imposable).

Un don de 100€ = 66€ d'économie d'impôt.
Ou, à une réduction de l'impôt de solidarité sur la fortune à hauteur de **75% du don** (dans la limite de 50.000€). Cette limite est atteinte lorsque le don est de 66.666€.
Un don de 1.000€ = 750€ d'économie d'impôt.

► **POUR LES ENTREPRISES** : votre don ouvre droit à une réduction d'impôt de **60% du don** (dans la limite de 5%⁰⁰ du chiffre d'affaires HT). Un don de 500€ = 300€ d'économie.

COMMENT FAIRE VOTRE DON ?

► **PAR INTERNET** : rapide et sécurisé
www.fondation-patrimoine.org/43986



► **FLASHESZ** le QR code ci-contre

► **PAR COURRIER** : retournez ce bon de souscription complété avec votre règlement par chèque à l'ordre de : « Fondation du patrimoine, Viaduc de Caroual à Erquy » Le reçu fiscal sera établi à l'attention de l'émetteur et envoyé à l'adresse figurant sur le chèque.

► Le montant de mon don est de _____ euros

► Je souhaite bénéficier d'une réduction d'impôt :
 sur le revenu de solidarité sur la fortune sur les sociétés

► Je souhaite rester anonyme pour le maître d'ouvrage

► Nom et prénom : _____

► Adresse : _____

► Email : _____

► Téléphone : _____